

DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE
ARRONDISSEMENT DE SARCELLES
CANTON DE MONTMORENCY
COMMUNE DE MARGENCY

EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

*Date de Convocation : 14/11/2025

*Date d'Affichage : 14/11/2025

*Conseillers en exercice : 23

*PRÉSENTS : 15

*VOTANTS : 19

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 Novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur BRUN Thierry, Maire

Etaient présents : Monsieur Thierry BRUN, Maire

Madame Florence VILLE-VALLEE, Madame Isabelle CORNELOUP, Monsieur Mohammed NIFA, Madame Claudine BARRIE Monsieur Michel PLAIGNAUD Adjoints,

Monsieur Hervé BERTRAND, Madame Nadine DAGUENET, Monsieur David DUMEUNIER, Madame Murielle FANOUILLERE, Madame Sophie Rima GHADBAN Madame Isabelle LACOUR, Monsieur Jean-Bernard LASMARRIGUES, Monsieur Dominique REVEILLERE, Monsieur Thierry ROUSSELET

Etaient absents excusés :

Monsieur Olivier SCARSETTO pouvoir à Monsieur Thierry BRUN,

Monsieur Claude COLLINEAU pouvoir à Monsieur David DUMEUNIER,

Monsieur Fodié DIARRA pouvoir à Monsieur Dominique REVEILLERE,

Madame Monique MORNACCO pouvoir à Madame Nadine DAGUENET,

Monsieur Bernard GLENAT, Madame Christel COHENDET, Madame Emilie POUJOL, Monsieur Thierry LACOUR,

Madame Murielle FANOUILLERE a été désignée Secrétaire de séance

**DEL5 : CONVENTION DE PARTENARIAT 2025-2026 AVEC
L'ASSOCIATION UNIS-CITE POUR LA MOBILISATION D'UNE
EQUIPE DE 2 VOLONTAIRES (SERVICE CIVIQUE) AUPRES DES
SENIORS ISOLES DE LA COMMUNE**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire relatif à l'objet de l'Association Unis-Cité, Association Loi 1901 qui est d'animer et de développer des programmes de service civique pour les jeunes, en proposant à des jeunes de toutes cultures, milieux sociaux, niveaux d'études et croyances, de mener en équipe pendant une période de six à neuf mois et à temps plein, des projets de service à la collectivité, tout en leur apportant une aide matérielle, un soutien individualisé dans l'élaboration de leur projet d'avenir, et une ouverture sur la citoyenneté.

La Convention de partenariat détermine les conditions de collaboration entre la Collectivité et l'Association pour la mobilisation d'une équipe de deux volontaires qui interviendra auprès des seniors volontaires de la ville de Margency du 20 octobre 2025 au 19 juin 2026. Du 20 octobre 2025 au 7 novembre 2025 les volontaires seront pris en charge par Unis Cité.

L'objectif de la mission en service civique des volontaires est de favoriser le bien être et le bien vivre des personnes âgées à leur domicile au travers d'un programme d'échanges entre générations.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal de Margency,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la Convention de partenariat 2025-2026 avec l'Association Unis-Cité pour la mobilisation d'une équipe de 2 volontaires auprès des seniors isolés de la commune.

DONNE tous pouvoirs au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

**Le Maire certifie le caractère exécutoire
de cet acte dès sa transmission**

en Sous-Prefecture le

La présente délibération peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le T.A
de Cergy Pontoise dans un délai de 2 mois à compter
de sa publication ou notification



Fait à Margency, le 21 novembre 2025

Le Maire,

